

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)
Extrait du registre des
délibérations du Conseil Municipal
n° 22-2018

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	13/04/2018
Présents	12
Absents	11
Procurations	3
Votants	15

Par suite d'une convocation en date du treize avril deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) **le vingt avril deux mille dix-huit à vingt heures trente**, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, BOURDONCLE Stéphane, SAINT MARTIN Jean, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Procurations : ALBAN Marie-Françoise à Pierre GARCIA, CAZANAVE Véronique à Claudine SARRAIL, PEISER Jean-Luc à Jean SAINT MARTIN.

Absents : ALBAN Marie-Françoise, JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, VIDAL Candy, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BIARD Ludovic, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La Présidente ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Monsieur Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Subvention aux associations

Madame le Maire après avis de la Commission des Finances, propose au Conseil de se prononcer sur le montant des subventions à allouer aux associations, au titre de l'exercice 2018, suivant le tableau présenté en annexe.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré,
Faute de quorum, certaines subventions n'ont pas pu être votées

- **Dit** que les subventions n'ayant pu être votées faute de quorum seront représentées lors d'une prochaine séance,
- **Approuve à la majorité**, les subventions attribuées à Fil en Trope (1 contre : Jean-Luc PEISER) et l'école Saint Maurice (1 contre : Marie-Françoise ALBAN et 1 abstention : Monique LE MINEZ),
- **Décide à l'unanimité**, d'allouer aux autres associations, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente, au titre de l'exercice 2018,
- **Dit** que ces dépenses sont inscrites au budget,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

Nicole QUILLIEN



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

RECUEIL
PIERRE QUILLIEN

le 25/04/2018

Application agréée E-legalite.com

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Associations	Subv 2017	Dem 2018	Proposition	OBSERVATIONS	Membres du Conseil ne prenant pas part au vote
AAOM (Association les Amis de l'Orgue de Mirepoix)	1 125,00	2 000,00	2 000,00	Unanimité	
AAPPMA (Association de pêche)	600,00	600,00	600,00	Pas quorum	Christian CIBIEL
A.C.C.A. de Mirepoix	600,00	600,00	600,00	Pas quorum	Jacques ESCANDE
AISPNVH (assoc.intercom.pour la sauvegarde du patrimoine naturel de la vallée de l'Hers)	100,00	100,00	100,00	Unanimité	
Amicale des Sapeurs-Pompiers	750,00	800,00	800,00	Unanimité	
Amicale des Secrétares de Mairie	20,00	20,00	20,00	Unanimité	
APA (Potiers de l'Ariège)	500,00	700,00	500,00	Unanimité	
Art'Mania	700,00	800,00	700,00	Unanimité	
Club Cartophile de Mirepoix	310,00	310,00	310,00	Unanimité	
Club Cyclotouriste de Mirepoix	800,00	900,00	800,00	Unanimité	
Club des Aînés " Soleil d'automne "	400,00	500,00	400,00	Unanimité	
Club Sub Aquatique de Mirepoix	800,00	840,00	840,00	Unanimité	
Comité de jumelage Mirepoix-Palafrugell	2 000,00	2 000,00	2 000,00	Pas de quorum	Jacques ESCANDE
Comité permanent des fêtes	18 000,00	18 000,00	18 000,00	Unanimité	
Échappées culturelles	7 800,00	7 800,00	7 800,00	Pas de quorum	Monique LE MINEZ
Fil En Trope (MIMA)	18 000,00	23 000,00	18 000,00	Majorité 1 contre : Jean-Luc PEISER	
FNACA	200,00	250,00	200,00	Unanimité	
Football Club Mirepoix	15 000,00	15 000,00	15 000,00	Pas de quorum	Pierre GARCIA
Galerie Porte d'Amont	400,00	400,00	400,00	Pas de quorum	Monique LE MINEZ
Gymnastique Volontaire de Mirepoix	1 500,00	1 500,00	1 500,00	Unanimité	
ID plein la tête	500,00	-1 750,00	500,00	Unanimité	
Les Amis des Bessous	600,00	600,00	600,00	Unanimité	
MAMET	16 000,00	16 000,00	16 000,00	Unanimité	
Mirepoix En Avant	6 000,00	8 000,00	6 000,00	En attente de pièces complémentaires	
Mirepoix Natation	550,00	1 000,00	550,00	Unanimité	
Noire & Blanche (association école musique)	1 800,00	1 800,00	1 800,00	Unanimité	
OGEC (école Saint-Maurice)	46 096,00	13 000,00	13 000,00	Majorité - 1 contre : M.-F. ALBAN et 1 abstention : M. LE MINEZ	
Pétanque Mirapicienne	1 350,00	1 500,00	1 350,00	Unanimité	
Prévention Routière	120,00	120,00	120,00	Unanimité	
Randos de l'Aubo	1 500,00	1 500,00	1 500,00	Unanimité	
Rugby Club Mirepoix	16 000,00	16 000,00	16 000,00	Unanimité	
Salon du Livre d'Histoire Locale de Mirepoix	700,00	700,00	700,00	Pas quorum	Stéphane BOURDONCLE
Shin Budo Renmei	500,00	1 000,00	500,00	Unanimité	
Ski Club des Monts d'Olmes	1 500,00	1 500,00	1 000,00	Unanimité	
Souvenir Français	200,00	250,00	200,00	Unanimité	
Swing à Mirepoix	15 500,00	15 500,00	15 500,00	Unanimité - Acompte de 13 000€ versé	
Tennis Club de Mirepoix	2 500,00	4 500,00	2 500,00	Unanimité	
Terre d'éveil	250,00	500,00	250,00	Unanimité	
Vive la science !	3 710,80	1 000,00	1 000,00	Unanimité	
Coopérative École Maternelle	2 184,00	1 976,00	1 976,00	Part par élève : 26,00€ X 76 élèves	
Coopérative École Élémentaire	4 316,00	4 602,00	4 602,00	Part par élève : 26,00€ X 177 élèves	

191 481,80 168 918,00 156 218,00

REÇU EN PREFECTURE

le 25/04/2018

Application agréée E-legalite.com